

## Des élus à vos côtés au quotidien

### Chroniques du CSE 25 Avril 2024

Comme déjà dit dans le dernier compte rendu en date du 27 Février Chroniques du CSE, la Direction souhaite dès à présent effectuer un ajustement du plan de distribution 2021-2024. Devant l'importance du sujet, les élus ont mandaté à l'unanimité l'expert Syndex afin de rendre un avis éclairé.

Ce projet qui conduit à la suppression de plusieurs postes dans différents métiers, s'appuie sur différentes idées. L'une d'entre elles consiste à mettre en place un management des GC Part et GCP par le DA et un management des DA, des métiers spécialisés pro et premium par le DAMM. Mettre le bon client face au bon conseiller en est une autre induisant une revue des portefeuilles.

La segmentation client demeure identique mais la composition des portefeuilles évolue ce qui va, selon l'expert, avoir comme conséquence un impact négatif mais impossible à quantifier dès aujourd'hui, sur la charge de travail des salariés.

Le nb de relations maximum pour les GC est porté à 700 relations alors que l'entreprise nous indique en séance que ce n'est pas l'objectif. Certains portefeuilles seront pourtant concernés comme l'indiquent des documents remis au préalable. La première conséquence étant à ce jour l'annonce d'une suppression de 25 GC.

La Caisse d'Epargne souhaite bien évidemment augmenter sa production sur une clientèle bien déterminée. Elle souhaite optimiser le maillage d'agences mais après une rationalisation de ce maillage par des fermetures, des rapprochements, elle souhaite conserver un ancrage sur tout le territoire afin de conserver son image mais également limiter au maximum l'attrition de la clientèle. Un dilemme pour une entreprise composée pour 66% par des agences rurales. L'idée retenue est l'ouverture de certaines agences appelées « nouvelles agences rapprochées V2 ». Sous réserve de validation du test, elles seraient ouvertes entre 1 et 3 jours, avec un effectif de 1 ou 2 salariés. Plonéour-Lanvern, La Turballe, La Tranche-Sur-Mer ainsi que Beauvoir-Sur-Mer seraient concernées.

Ces ouvertures amenant bien évidemment à se poser la question de la rentabilité. Est-il en effet possible de conserver des clients et développer une relation commerciale dans des agences vitrines ou fantômes ?

Il est donc constaté dans cet ajustement du plan de distribution plusieurs changements dont la finalité est bien évidemment la recherche d'une rentabilité accrue. Les conditions de travail vont se dégrader avec une augmentation de la charge de travail et une diminution du nombre de salariés. C'est pour les élus du syndicat Unifié-UNSA un sujet préoccupant alors qu'un nouveau plan de distribution verra prochainement le jour.

**Les élus du syndicat Unifié-UNSA ont voté défavorablement au projet d'ajustement au plan de distribution 2021-2024 après une lecture de l'avis suscitant que peu d'intérêt de la part de la Direction.**

Vos représentants au CSE : Lionel BOURVA, Alain CLODIC, Marie-Laure CRENN, Arnaud LE POGAM, Alexandre MILLER, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Valérie RAULT, Frédéric ROIGNANT.



Pour nous contacter : [bretagne-pays-de-loire@syndicat-unifie.net](mailto:bretagne-pays-de-loire@syndicat-unifie.net)  
Sur internet [UNSA – UNSA CEPBL \(su-uns-cepbl.fr\)](http://UNSA – UNSA CEPBL (su-uns-cepbl.fr))  
Toutes nos actualités sur



Pour télécharger notre application,  
Flashez ce QR Code

